

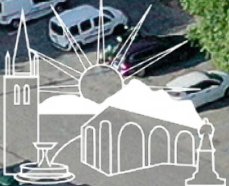
# Les Vans & VOUS

Brahic - Chassagnes - Naves

## EN BREF DANS CE N°01

La nouvelle équipe  
Le budget  
Les Vans en Action  
Votre été animé

ÉTÉ 2026



# Edito

---



Chères Vanséennes, chers Vanséens,

Recevoir l'écharpe de Maire a été pour moi, un honneur immense et c'est avant tout une responsabilité que je mesure avec sérieux et humilité.

Je remercie les électeurs pour la clarté de leur choix, qui nous donne aujourd'hui une majorité forte pour agir. Ce résultat nous oblige et nous pousse à être à la hauteur de la confiance que vous nous avez accordée.

L'ensemble des membres de notre Conseil Municipal, majorité comme opposition doit exprimer la pluralité de notre commune et nos idées devront se rencontrer pour faire avancer Les Vans.

En effet, comme je l'ai indiqué à nos collègues de l'opposition, qui ont été élus pour représenter une partie des Vanséens : «votre voix sera écoutée et c'est dans un dialogue constructif, raisonnable et apaisé que nous servirons, ensemble, l'intérêt de tous les Vanséens.»

La commune des Vans ne peut pas être gérée de manière insulaire. Notre avenir se construit aussi avec nos voisins, au sein de la Communauté de Communes du Pays des Vans en Cévennes. Nous souhaitons une ouverture constructive et équitable pour travailler avec l'intercommunalité. Nous leur avons fait des propositions qui, nous l'espérons, seront entendues.

Pour Brahic, Chassagnes, Naves et Les Vans, nous nous mettons au travail dès à présent. Je serai le Maire de la proximité, de l'écoute et de l'action, entouré d'une équipe compétente et motivée. Ensemble, nous allons porter des projets fédérateurs, financièrement raisonnables, pour une commune vivante, sûre et solidaire. Ce mandat sera au service de la commune des Vans et de tous ses habitants.

Et bien sûr, pour mettre en place nos décisions, nous aurons besoin de l'aide experte de nos agents communaux sous la houlette du Directeur Général des Services.

*Votre Maire, Sébastien Gadilhe*



*Arnaud Froment, Camille Penet, Guillaume Laux, Michèle Peyri, Françoise Rieu-Fromentin, Stéphane Reynouard, Emmanuelle Balme, Jean-Louis Brueyre, Stéphane Colas, Thierry Capiod, Charlene Medjbar, Sébastien Gadilhe, Géraldine Chaze-Platon, Cathy Eschalièr, Xavier Chopin, Cathy Hours-Rampont, Jean-Philippe Desmarécaux, Cathy Colomb, Frank Bonnet, Jean Aubanel, Georges Faucuit, Geneviève Louche. Hélène Porcher absente sur la photo.*

# Les élus & leurs délégations

**1<sup>e</sup> adjointe : Cathy Eschalié** - Animation, Culture, Associations, Social

**2<sup>e</sup> adjoint : Thierry Capiod** – Travaux, Urbanisme, Voirie, Patrimoine communal

**3<sup>e</sup> adjointe : Emmanuelle Balme** – Finances, Cinéma

**4<sup>e</sup> adjoint : Jean-Philippe Desmarécaux** – Attractivité, commerce, communication

**5<sup>e</sup> adjointe : Cathy Hours-Rampont** – Santé, jeunesse, sport

## Des commissions

### *au service de l'action !*

Lors du Conseil municipal du 16 avril 2026, les élus des Vans ont adopté à l'unanimité une nouvelle organisation des commissions municipales.

Jusqu'à présent, la commune comptait 19 commissions différentes, parfois difficiles à suivre, tant pour les élus que pour les habitants.

La municipalité a donc fait le choix de simplifier et de moderniser son fonctionnement. Nous avons décidé la création de 8 commissions qui structurent le travail municipal.

Cette nouvelle organisation permettra :

- la lisibilité des actions engagées par la commune,
- un travail transversal entre les élus,
- la coordination des projets,
- et un fonctionnement plus efficace au service des habitants.

Autre évolution importante : cette organisation permet désormais aux élus de l'opposition d'être représentés activement dans chacune des commissions municipales.



8 commissions

Finances et moyens municipaux

Attractivité, économie et communication

Cadre de vie et environnement

Vie locale, sports et animations

Aménagements et déplacements

Solidarité, santé et jeunesse

Concertation citoyenne ciblée

Sécurité et tranquillité publique

# Les budgets primitifs de 2026

Des finances maîtrisées au service du développement de la commune

La gestion de notre commune s'articule autour de trois budgets distincts :

**Le budget principal** / **Le budget annexe Chaufferie Bois** / **Le budget annexe ancien hôpital**

Ces budgets ont été élaborés lors de deux réunions de travail, les 1<sup>er</sup> et 8 avril derniers, et votés lors du conseil municipal du 29 avril 2026.

## STRUCTURE D'UN BUDGET

Chaque budget comprend deux sections qui doivent être équilibrées :



**Fonctionnement** : pour les dépenses courantes (électricité, assurances, salaires, entretien, intérêts des emprunts, ...) et les recettes (impôts, taxes, droits de place, billetterie, ...).



**Investissement** : pour préparer l'avenir (gros travaux, réfection de voiries, remboursement du capital de la dette), financé par les fonds propres de la commune (autofinancement) et les subventions de partenaires (État, Région, Département).

mémo

## Budget principal 2026

Ce budget a été chiffré sur la base du résultat de 2025, en prenant en compte une inflation de 2%, puis affiné en fonction des données à notre connaissance à ce jour. Il est porté par une volonté de consolider l'assise financière de la commune avant d'entreprendre de nouveaux projets.

### LES GRANDES ORIENTATIONS :

- Continuer à entretenir les bâtiments communaux
- Maintenir la qualité du service public
- Maintenir les tarifs municipaux
- Continuer le soutien aux associations et aux CCAS

### Les chiffres clés

**BUDGET TOTAL**

7.936.370€

**FONCTIONNEMENT**

5.860.000€

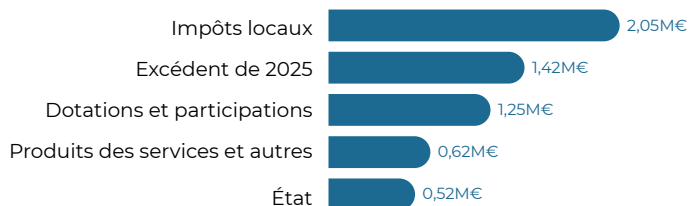
**INVESTISSEMENT**

2.076.370€

**EN COURS DE LA DETTE**

1.264€/habitant

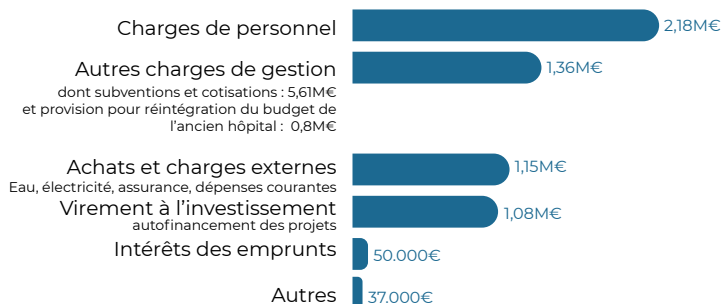
### RECETTES DE FONCTIONNEMENT (5,86 M€)



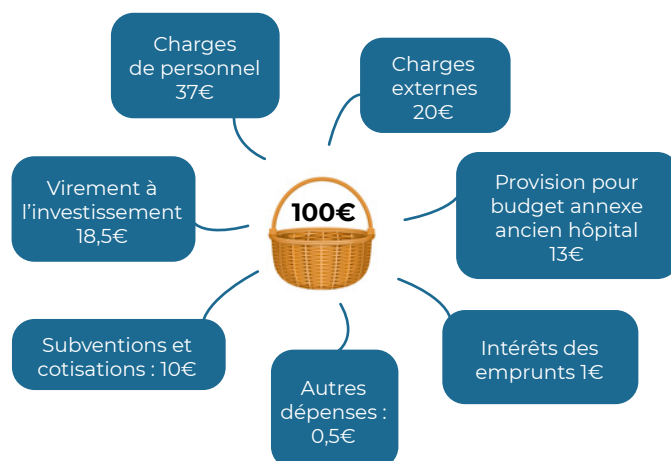
### Ce qui n'augmente pas cette année

- ✓ Logements Communaux (DPE E & F) : pas de hausse des loyers pour ces catégories
- ✓ CSC Revivre : loyer bloqué en attendant un accord avec l'intercommunalité
- ✓ Taux d'imposition locaux : 0% de hausse des taux

### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT (5,86 M€)



### Analyse des dépenses communales sur une base de 100€



TOTAL : 2 076 370€

## DÉCRYPTAGE DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

*Immobilisations, opérations comptables et remboursement de la dette*



**Réfection réseaux et voirie**  
Maintenance, prévention et amélioration  
**364 314 €**



**Matériel, outillage & véhicules**  
Modernisation des services techniques  
**285 163 €**



**Entretien des bâtiments**  
Transition énergétique et accessibilité  
**136 488 €**



**Frais d'études**  
Ingénierie sur les projets à venir  
**69 019 €**



**Travaux en cours**  
Chantiers pluriannuels  
**218 885 €**



**Achat de terrain**  
Développement du foncier communal  
**105 000 €**



**Amélioration de la sécurité**  
Détection dépôts sauvages des ordures  
**15 083 €**



**Budget "Ancien Hôpital"**  
Réintégration valeur des terrains  
**800 000 €**



**Remboursement de la dette**  
Remboursement du capital (annuité)  
**308 545 €**



**Subventions d'équipement**  
Accompagnement par Territoire d'Energie 07  
**34 464 €**



**Autres écritures**  
Régularisations comptables diverses  
**3 445 €**

## Budget chaufferie / bois

### Equilibre Financier Global



Le budget s'équilibre à 130 125€ en section de fonctionnement et à 91 179€ en investissement.

#### Recette de fonctionnement :

79 800€ produits de la vente de calories  
38 510 € excédent de 2025

### Dépenses de fonctionnement



#### Principaux coûts :

37 700€ de charges courantes (combustibles et entretien).  
12 000€ de charges de personnel  
58 410€ pour les investissements

### Investissement



#### Principaux coûts :

46 911€ installation d'une trappe et raccordement des logements ADIS  
21 600€ remboursement d'emprunt

**Le saviez-vous?** La chaufferie alimente le centre d'accueil, les bureaux de la mairie annexe, les écoles (maternelle et élémentaire), le Centre Socio-culturel REVIVRE et le centre sportif. Le réseau va s'étendre pour inclure les nouveaux logements en construction, à côté du stade.

## Budget ancien hôpital

*Au total, ce seront plus de 3 millions d'euros qui auront été investis pour la création de ce quartier vertueux, avec un reste à charge pour la commune d'environ 800.000 €, étalé sur la durée du chantier (environ 6 ans).*

Le projet de « l'ancien hôpital » utilise un budget annexe de « lotissement » pour déterminer la valeur exacte des terrains qui resteront propriétés de la commune. Cette valeur fluctue tout au long du projet en fonction des dépenses (achat du terrain et de bâtiments, frais d'études, démolition, dépollution, travaux d'aménagement, etc.) et des recettes (ventes de terrains ou bâtiments et des subventions perçues). Elle sera connue à la fin du chantier.

En 2026, 800.000 € sont provisionnés, représentant le coût réel des espaces et équipements que la commune conservera (voiries, réseaux, espaces verts). Au terme du projet, ce montant sera réintégré au budget principal afin de mettre à jour l'inventaire communal. Cette opération comptable sera transparente ; elle n'impactera pas la trésorerie car les factures auront déjà été acquittées.



### POUR ALLER PLUS LOIN

Retrouvez plus de détails sur [www.les-vans.fr](http://www.les-vans.fr) ou sur YouTube en visionnant la rediffusion du conseil municipal du 29/04/2026.

*Emmanuelle Balme, 3<sup>e</sup> adjointe*

## Ça s'est passé au printemps :

Deux concerts de Musiques aux Vans et la soirée « Le Temps volé », le carnaval, la foire, les manèges, l'accueil du « Tour Auto », le Challenge Hubert Froment, un bal trad' au musée, l'ouverture d'une nouvelle exposition, la plantation de l'arbre du mai, la fête de la musique....



## à venir :

**Du 30 juin au 25 août** Les Marchés nocturnes du mardi avec une cinquantaine d'artisans et de producteurs locaux avec des animations de rues (musiciens, acrobates, spectacles de rues...)

**Le 13 juillet** Feu d'artifice (à 23h) et Bal Place Ollier avec Mike Cop's

**Le 16 juillet** Marché de Potiers, de 10h à 20h sur la place Ollier.

**Le 24 juillet** Concert MAV : Duo Di Giusto (jazz argentin). Patio du musée, à 21h

**Le 06 août** Grand Orchestre Mistral, à 21h sur la Place Ollier

**Le 07 août** Soirée musique électro-techno avec DJ Nyko, de 21h à 01h. Patio du Musée.

**Le 05 septembre** Forum des associations

**Les 19 & 20 septembre** Journées européennes du patrimoine au musée

## à l'Espace Vivans

### La nouveauté du printemps : Le podcast « La Mezz'Art »

Tous les mois, l'équipe du cinéma enregistre une interview avec un professionnel du cinéma (producteurs, réalisateurs, acteurs, exploitants, etc.), afin qu'ils nous partagent leur expérience, leur vécu et leur relation au septième art. Retrouvez les podcasts sur YouTube, Spotify, Deezer et Apple Podcasts.

### À (re) découvrir en juillet/août :

- Le retour des « Petits-déjeuners au cinéma » : tous les mardis et jeudis, à partir de 10h, avec les dessins animés de l'été ;
- Les séances hebdomadaires « Ciné Tout-Petits », à partir de 3 ans, avec le festival Little KMBO ;
- Une soirée spéciale Disney-Pixar, prévue courant juillet autour des films Toy Story 5 et Vaiana en version live action ;
- En août : une journée cinéma d'animation japonais.

Toute l'équipe du cinéma vous souhaite un très bel été et espère vous retrouver nombreux dans votre salle.



### Dans les coulisses de votre cinéma

#### Côté recrutement :

Comme vous avez pu le constater, le cinéma est désormais ouvert quasiment tous les jours. Début mars, nous avons eu le plaisir d'accueillir Gwendoline au sein de l'équipe pour assister le gestionnaire dans les tâches quotidiennes.

En chiffre : **+ 34 %**

Fréquentation du cinéma de janvier à avril 2026, par rapport à la même période en 2025. Un grand merci à nos spectateurs pour leur fidélité.

#### Tarifs Espace Vivans

Tarif plein : 7,50€  
 Tarif réduit : 6,00€  
 Tarif -18ans : 5,00€  
 Tarif événements : 5,50€  
 supplément 3D : 1€

*Emmanuelle Balme, 3<sup>e</sup> adjointe*

## Au musée

### Les soirées musicales :

*Vendredi 24 juillet* : concert avec le Duo DI GIUSTO (piano-guitare, jazz argentin) à 21h. Dans le cadre de « Musiques aux Vans ». Prévente et réservation conseillées. Tarif : 12€ à 15€ / gratuit jusqu'à 18 ans.

*Vendredi 7 août* : soirée électro-techno, avec NYKO, de 21h à 01h. Le patio du musée en mode dancefloor pour la 5e édition ! Buvette sur place. Tarif unique : 8€

### L'exposition temporaire :

pour découvrir 1000 ans d'histoire : « il était une fois Les Vans ». Une invitation à remonter le temps, à redécouvrir l'histoire locale, ses habitants... et les traces qu'ils ont laissées. Du mercredi au dimanche, de 10h à 13h et de 15h à 18h. Tarif : 3€/ gratuit jusqu'à 12 ans.

### Ateliers chercheurs d'or :

les jeudis 16, 23, 30 juillet et 6, 13 août. Devenir orpailleur le temps d'un atelier ! Observation, patience et habileté seront les clés pour décrocher son premier trésor. Durée 30mn, sur inscription. Tarif entrée musée.

### Nouveau : un petit parcours pour grands curieux !

Spécialement conçu pour les 2-6 ans, ce parcours invite à découvrir les collections par le toucher, l'observation et le jeu.

*Le Temps volé : fantaisie pour chœur, orchestre, voix d'enfant, soliste et récitant.*



## *Vous & vos villages*

### À Naves, concerts dans l'Église :

Proposés par L'Association de Sauvegarde de l'Église de Naves et de son environnement. Tarif : 12€

- Samedi 18 Juillet à 19H30 : MUSIQUE DU MONDE POR VOCE
- Samedi 1<sup>er</sup> Août à 19H30 : TRIO À CORDES
- Mercredi 5 Août de 20H à 21H : RÉSO NUANCES Place de l'Église de Naves (Participation libre)
- Samedi 22 Août 2026 à 19H30 : ORFEO 2000



*Cathy Eschaliér, 1<sup>er</sup> adjointe*

# Projets en cours

---

## *Un quartier vertueux*

Avec l'installation des nouveaux bureaux de la communauté de communes, puis l'inauguration le 22 mai dernier de la nouvelle maison médicale — projet attendu de longue date par les habitants de notre territoire —, nous assistons à l'émergence progressive d'un quartier vertueux.

Conçu pour répondre aux besoins de tous, il comprend 63 places de parking désimperméabilisées, un bassin paysager, orné de 73 arbres, 29 arbustes, 4 500 m<sup>2</sup> de plantes vivaces et de semis. L'ensemble contribue au développement d'un îlot de fraîcheur, agrémenté de mobilier urbain, pour le confort et le bien-être de chacun.

Ce nouvel espace est également pensé comme un lieu de passage privilégié pour les mobilités douces, facilitant les déplacements Nord-Sud, notamment entre le collège et les diverses infrastructures sportives.

Ce projet, porté dans le cadre des travaux de la commission communale "Aménagements et déplacements", s'inscrit dans une démarche d'aménagement durable du territoire.

## *Actions en cours*

**Entretenir aujourd'hui pour préserver demain :** Lancement de l'organisation et mise en place du plan de propreté pour les 4 villages.

**Pour une commune active qui nous rassemble :**

- Animation densifiée toute l'année et lancement des marchés nocturnes fin juin 2026
- Nombreux soutiens techniques et financiers aux associations, qui contribuent aux animations de la commune (concerts, lotos, et possible retour de la fête votive au mois d'août !)

## ... et dans l'avenir

---

### *Place Henri Thibon : les premières études sont lancées*

La réfection attendue de la place Henri Thibon nécessite, avant tout aménagement de surface, une rénovation complète et complexe des réseaux souterrains d'eaux usées et pluviales. Cette complexité est due à l'ancienneté du quartier et à la présence de canaux bâtis et du Bourdaric.

Des études de diagnostic ont débuté pour identifier les branchements existants et préparer leur remise aux normes vers de nouveaux collecteurs. Pour ce chantier préparatoire technique et de longue haleine, la municipalité collabore avec le syndicat des eaux (SISPEC). Les habitants seront informés des prochaines étapes de ce projet.

*Thierry Capiod, 2<sup>e</sup> adjoint*





# Les Vans agit avec le territoire

## *SISPEC : la gestion de l'eau par les collectivités*

Le nouveau comité syndical a récemment été mis en place au sein du SISPEC. Il est composé de 23 élus qui représentent les intérêts des 10 communes membres.

La commune des Vans y est représentée par 5 délégués, dont Jean-Philippe DESMARÉCAUX, élu 2<sup>e</sup> vice-président en charge de l'ingénierie, travaux neufs et patrimoine.

Le syndicat a pour rôle de répondre aux enjeux liés à l'eau ainsi qu'à l'entretien et au développement des réseaux - sujets primordiaux pour la pérennité de notre territoire. Dans cet esprit, les représentants de la municipalité s'impliquent pleinement afin d'accompagner, sur le long terme, des projets utiles aux habitants et à l'ensemble des communes du syndicat.

Les projets portés se concentrent principalement sur :

- la préservation de l'environnement et la finalisation des raccordements des eaux usées,
- l'amélioration des services rendus aux usagers,
- la modernisation des équipements et l'optimisation du dimensionnement de la station d'épuration,
- la gestion et l'entretien durable du patrimoine du syndicat.

## *Pour une démarche constructive avec la Communauté de communes*

Comme nous l'avions évoqué durant la campagne électorale, l'équipe municipale s'est engagée dans une nouvelle dynamique de travail avec la Communauté de communes du Pays des Vans en Cévennes.

Parce que de nombreux projets porteurs dépassent l'échelle communale, il est essentiel de travailler dans des conditions apaisées et constructives, au service du territoire et de ses habitants.

La commune des Vans est représentée au sein de l'intercommunalité par 8 délégués communautaires, dont deux vice-présidents :

*Thierry CAPIOD*, 2<sup>e</sup> vice-président en charge de l'aménagement du territoire

*Jean-Philippe DESMARÉCAUX*, 6<sup>e</sup> vice-président en charge de l'environnement et de l'irrigation

Aux côtés de l'ensemble des élus communautaires, notre équipe s'implique pour façonner l'avenir de notre bassin de vie.

Parmi les sujets en cours figure le futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi), document stratégique qui dessinera l'aménagement de notre territoire, et dont la première conférence des maires s'est réunie le 26 mai 2026.

D'autres dossiers font également l'objet d'une collaboration avec la Communauté de communes : le développement touristique, les réflexions autour du secteur Clairette / Balagère, ou encore le devenir de l'ancienne station médicale.

*Jean-Philippe Desmarécaux, 4<sup>e</sup> adjoint*

## Pour mieux vivre au quotidien

### Mise en place du conseil municipal des jeunes à la rentrée scolaire

Parce que nous pensons que les jeunes constituent une richesse pour la commune, nous souhaitons mettre en place un conseil municipal des jeunes à partir de la prochaine rentrée scolaire.

Nos objectifs sont les suivants ; impliquer les jeunes dans la vie démocratique par :

- l'apprentissage de la citoyenneté : fonctionnement des institutions locales, participation à la prise de décision et le développement de l'esprit civique
- l'éducation à la démocratie en apprenant à débattre, à voter, à défendre des projets et travailler en équipe
- qu'ils soient force de proposition mais aussi acteurs, qu'ils prennent conscience de leur rôle dans la société et de l'impact de leurs actions et la tolérance.
- en leur donnant la parole pour qu'ils s'expriment sur des sujets qui les concernant (école, loisirs, environnement, sécurité, etc.)

Nous mettrons en place des réunions régulières avec les jeunes élus, des commissions thématiques afin qu'ils travaillent en petits groupes sur des thèmes précis.

Ils seront en lien avec le conseil municipal afin de pouvoir présenter leurs projets aux élus adultes lors de séances publiques .

Rendez-vous donc à la rentrée pour la campagne et les élections.

*Cathy Hours-Rampont, 5<sup>e</sup> adjointe*

## « Savoir & faire savoir » :

*une nouvelle façon de communiquer avec les habitants*

**illiwap**  
L'APPU QUI CHANGE LA VIE !

**TÉLÉCHARGEZ ILLIWAP**  
L'APPLICATION MOBILE DE LA COMMUNE

Scanner ce QR Code

**RESTONS CONNECTÉS !**

- | ALERTES
- | ACTUALITÉS
- | INFOS PRATIQUES
- | AGENDA
- | SONDAGE
- | ANNUAIRE
- | ET PLUS ENCORE...

Autres services

- Demarches administratives
- Observation de salles

Station favorite

Ajouter une station en favorisant en appuyant sur son

Abonnements

Mairie des VANS 0749

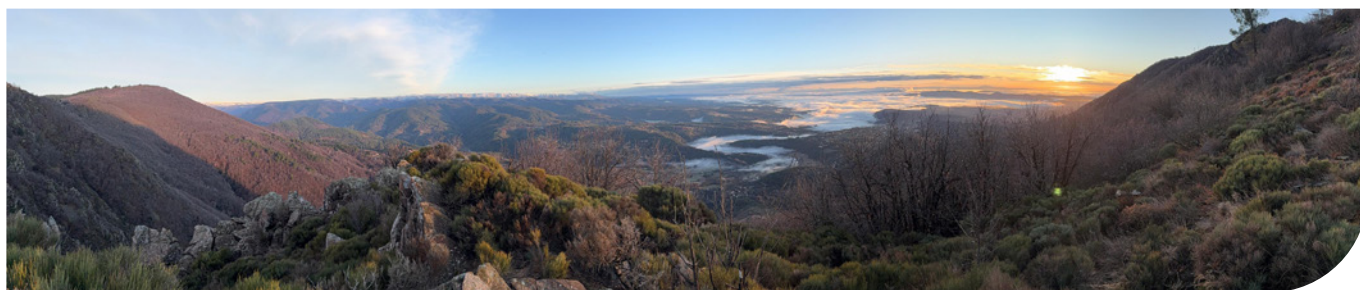
Ajouter une station

Pour un accès direct à la station Mairie des Vans

Soucieuse de renforcer l'information de proximité et la communication avec les habitants, la commune des Vans lance l'application citoyenne Illiwap.

Simple, gratuite et sans création de compte, elle permet de recevoir directement sur son téléphone les informations importantes : actualités, animations, travaux, alertes météo, événements culturels et informations pratiques.

Cette initiative s'inscrit dans la volonté de mieux informer les habitants, plus rapidement et efficacement. L'application est disponible au téléchargement et de nouvelles fonctionnalités seront ajoutées progressivement pour enrichir les services proposés aux Vanséennes et aux Vanséens.



## Nos engagements en action

Où en sommes-nous des priorités des 12 premiers mois du mandat ?

Les projets municipaux avancent par étapes. Cette rubrique vous permettra de suivre régulièrement leur avancement. Les commissions de travail sont en cours de mise en place, nous respectons notre engagement de campagne : écouter, comprendre, agir.

### *Vivre et circuler sereinement*

Plan sécurité et mobilité douce



### *Pour une économie locale dynamique*

Opération logement et PLUI



### *Pour mieux vivre au quotidien*

Actions jeunesse et santé



### *Pour une commune active qui nous rassemble*

illiwap et animations



### *Entretenir aujourd'hui pour préserver demain*

Transition écologique, entretien et propreté



Projet lancé



Étude en cours



Décision prise



Réalisation en cours



Objectif atteint

## Le mot de l'opposition

Le 27 Mars dernier, lors de la séance d'installation du nouveau Conseil Municipal, Monsieur le Maire a clairement indiqué son souhait de travailler de façon constructive avec les élus d'opposition. Nous nous sommes réjouis de cette volonté affichée et avons, à notre tour, affirmé vouloir remplir pleinement un rôle positif au sein du Conseil.

Toutefois, lors du Conseil Municipal suivant, les désignations dans les diverses commissions et organismes extérieurs ont montré les limites de cette volonté d'ouverture. Ainsi pour le CCAS des Vans il nous a fallu rappeler les obligations de la loi pour obtenir un poste sur les six proposés, pour les trois autres CCAS aucun représentant de l'opposition n'a été accepté et pour le SISPEC notre représentativité a été ignorée.

Nous tenons pourtant à rappeler que nous portons la voix des 40% d'électeurs qui ont choisi notre projet.

Tout au long du mandat nous resterons vigilants, porterons avec détermination les valeurs que nous avons défendues et serons à l'écoute de nos concitoyens.

*Géraldine Chaze Platon, Arnaud Froment, Charlène Medjbar, Xavier Chopin*



# Le coin des bons réflexes

Spécial été

## Débroussailler, c'est protéger

L'Obligation Légale de Débroussaillage (OLD) concerne de nombreuses propriétés situées à proximité des espaces boisés. Le débroussaillage constitue l'un des moyens les plus efficaces pour limiter les risques d'incendie et protéger les personnes, les habitations et l'environnement. Pensez à vérifier vos obligations et à réaliser les travaux nécessaires.

## Alcool sur la voie publique : ce qui est interdit

Pour préserver la tranquillité publique et le cadre de vie de chacun, la consommation d'alcool sur la voie publique est interdite (arrêté municipal 2023-357 du 10/08/2023). Merci à tous de respecter ces dispositions.

## Nos amis les chiens

Pour la sécurité de tous et le respect de chacun, les chiens doivent être tenus en laisse dans les espaces publics. Nous rappelons également aux propriétaires qu'ils sont tenus de ramasser les déjections de leur animal afin de préserver la propreté de nos villages.

## Plan Canicule : pensez à vous faire recenser

Les personnes âgées, isolées ou vulnérables peuvent s'inscrire sur le registre communal du plan canicule. Ce dispositif permet aux services municipaux de prendre contact avec elles en cas d'épisode de fortes chaleurs.

## Des lieux climatisés à votre disposition

En période de canicule, des salles climatisées peuvent être mises à disposition des personnes qui en ressentent le besoin. N'hésitez pas à contacter la mairie pour connaître les modalités d'accueil.

## Une question ?

Les services de la mairie restent à votre écoute. En cas de besoin particulier ou pour toute question relative à ces dispositifs, contactez l'accueil de la mairie qui vous orientera vers le service compétent.

*Permanence du CCAS les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mercredis du mois de 14h à 16h - sur RDV au 04 75 87 84 00*



## LES MAIRES DÉLÉGUÉES VOUS ACCUEILLENT

Mairie de Brahic : mardi de 15h à 17h  
& vendredi de 8h30 à 12h  
04 75 37 23 19

Mairie de Chassagnes :  
lundi de 13h30 à 17h30  
04 75 94 98 05

Mairie de Naves :  
mardi de 13h30 à 17h  
04 75 94 98 05



## MAIRIE LES VANS

5 rue du Temple 07140 Les Vans  
04 75 87 84 00

Ouvert du lundi au vendredi  
de 08h à 12h et de 13h30 à 17h30

contact@les-vans.fr - www.les-vans.fr



Mairie des Vans

